



CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

## BILAN DE COMPÉTENCES

### **Cadre réglementaire :**

En application des articles :

- L.6311-1 du code du travail, « la formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel, à la sécurisation des parcours professionnels et à leur promotion sociale.

Elle a également pour objet de permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants ou de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance. »

- L.6313-1 du code du travail : « Les actions concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sont :

1° Les actions de formation ;

2° Les bilans de compétences ;

3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie ;

4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2. »

### **Objectifs :**

En application de l'article L6313-4 du code du travail « Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

Le bilan de compétences dispensé par Caroline Steenbrugge CCF permet au bénéficiaire de définir et valider son évolution professionnelle et personnelle, en évaluant ses compétences, ses envies, ses aptitudes, ses acquis, son environnement, par l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé, cohérent, concret et adapté à son projet (plan de formation, VAE, création d'entreprise, reconversion, mobilité...).

### **Public concerné :**

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics : indépendants, salariés et demandeurs d'emploi, âgés de 18 ans minimum.

### **Pré-requis :**

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

Posséder un ordinateur, un accès internet et maîtriser les outils bureautiques sont indispensables pour un accompagnement à distance.

### **Déroulement :**

En application de l'article R613-4 du code du travail, le bilan de compétences se décompose en 3 phases :

1. une phase préliminaire,
2. une phase d'investigation
3. une phase de conclusion (synthèse).

Le bilan de compétences est personnalisé et s'articule autour d'entretiens en face à face (en présentiel et/ou en visioconférence ou par téléphone) et du travail personnel guidé, de la recherche documentaire et éventuellement de rencontres avec des professionnels.

Il se déroule sur plusieurs semaines à plusieurs mois et s'adapte en durée, en contenu et en disponibilité aux caractéristiques et objectifs du bénéficiaire.

(Programme détaillé en fin de document)



[www.carolinesteenbruggeccf.fr](http://www.carolinesteenbruggeccf.fr)

SASU-au capital social de 1000€ - RCS 849 053 970

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131801013 du préfet de la région PACA

06 10 48 28 77 – [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)





CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

### **Moyens pédagogiques :**

**Méthodes :** Alternance d'entretiens et de mise en situation pratiques (Exercices d'analyse, Travail individuel, QCM, tests...)

**Moyens techniques :** supports de formation et document de synthèse remis au stagiaire

**Dispositions d'accueil :**

*En présentiel :* bureau fermé.

*A distance :* utilisation de la plateforme Zoom

### **Personnes en situation de handicap :**

Lors de la demande d'inscription, nous étudions, avec le candidat en situation de handicap, les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son accès à la formation et au bon déroulement de son projet dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de l'accompagnement dispensé.

Si Caroline Steenbrugge CCF ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) vers un organisme adapté.

Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés (liste sur demande).

### **Durée et rythme :**

3 accompagnements sont proposés :

Bilan d'orientation : 8 heures (4 entretiens) dont 3 heures de travail personne guidé

Bilan professionnel : 12 heures (5 entretiens) dont 5 heures de travail personne guidé

Bilan de compétences : 24 heures (7 entretiens) dont 8 heures de travail personne guidé

### **Lieu de la prestation :**

En cabinet à Marseille et/ou à distance via la plateforme zoom.

### **Tarifs :**

Bilan d'orientation : 700€ nets de taxes

Bilan professionnel : 1000€ nets de taxes

Bilan de compétences : 2000€ nets de taxes

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant nets de taxes de la prestation, ainsi ses dates de réalisation prévisionnelles. Le devis est transmis sous format électronique par e-mail ou par le biais de l'application [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr).

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat de formation, ou validation de la proposition commerciale via l'application [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr), peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

### **Financement :**

Devis sur demande en appelant le 06 10 48 28 77.

Cette offre de formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

### **Justificatifs de réalisation :**

- Feuille d'échagement des entretiens réalisés, signée par le bénéficiaire et la consultante-coach, et visée par l'organisme de formation pour un accompagnement en présentiel
- Preuves de connexion si accompagnement à distance
- Certificat de réalisation du bilan de compétences.

### **Document final :**



[www.carolinesteenbruggeccf.fr](http://www.carolinesteenbruggeccf.fr)

SASU-au capital social de 1000€ - RCS 849 053 970  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131801013 du préfet de la région PACA  
06 10 48 28 77 – [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)





CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

Un document de synthèse du bilan de compétences professionnel est remis au bénéficiaire à l'issue du bilan.

### **Suivi :**

Un bilan à 6 mois sous forme d'entretien téléphonique d'une durée de 1h minimum est réalisé par téléphone pour assurer un suivi post bilan de formation.

### **Intervenant :**

Caroline Réberté Steenbrugge

Consultante-coach certifiée, experte en évolution personnelle et professionnelle, en accompagnement au changement, en formation professionnelle et développement des compétences et en transition de vie.

### **Coordonnées de contact :**

Caroline Réberté Steenbrugge

[caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)

06 10 48 28 77

### **Quelques chiffres**

Nombre de bilans réalisés : 28

Taux de satisfaction à l'issue du bilan : 4,6/5

Taux de satisfaction lors du bilan à 6 mois : 4,7/5

Taux d'abandon en cours de formation : 0

---

## **CONTENU DU PROGRAMME :**

*Ce contenu de programme est donné à titre indicatif.*

*Le programme personnalisé, co-construit avec le bénéficiaire en relation avec sa demande et ses objectifs, sera issu de la phase préliminaire.*

### **1 : phase préliminaire**

Étape essentielle, cette première phase a pour but de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche et permet :

- a. d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire**
  - Faire un état des lieux de la situation personnelle et professionnelle
  - Analyser les besoins et motivations
- b. de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin**
  - Définir et valider un/des objectif.s
  - Construire un projet pertinent comportant une ou plusieurs issues.
- c. de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan :**
  - les étapes,
  - les méthodes et les outils utilisés.
  - Le planning prévisionnel

### **2 : la phase d'investigation**



[www.carolinesteenbruggeccf.fr](http://www.carolinesteenbruggeccf.fr)

SASU-au capital social de 1000€ - RCS 849 053 970  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131801013 du préfet de la région PACA  
06 10 48 28 77 – [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)





CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

Cette seconde étape est la plus importante et permet au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives. Elle alterne entretiens et travaux personnels.

L'objectif est ici d'explorer et d'analyser la personnalité, les compétences, les centres d'intérêts professionnels et personnels, les motivations et les aptitudes pour co-construire le projet professionnel.

Au fil des séances, accompagné par le consultant-coach, le bénéficiaire va, en fonction de ses objectifs :

### **1/ Apprendre à mieux se connaître :**

- Identifier et analyser son environnement, ses besoins, ses valeurs et ses croyances
- Consolider ses piliers de vie (valeurs, besoins, limites, identité, mission de vie)
- Renforcer l'estime de soi (confiance en soi et image de soi)
- Harmoniser ses domaines de vie (personnel, professionnel, familial, social)
- Comprendre et analyser les réussites et les difficultés rencontrées lors de ses précédentes expériences.
- Analyser ses centres d'intérêt et ses aspirations personnelles
- Déceler des ressources inexploitées
- Apprendre à communiquer efficacement
- Renforcer son énergie

### **2/ Décrire et analyser son parcours professionnel :**

- Repérer ses intérêts professionnels
- Évaluer ses compétences professionnelles et ses aptitudes personnelles
- Prendre conscience de ses points forts et de ses axes d'amélioration pour les adapter au contexte professionnel visé
- Repérer les éléments de son expérience et de ses compétences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées

### **3/ Valider un ou des projets professionnels :**

- Élaborer un ou plusieurs projets professionnels
- Concevoir un plan d'actions personnalisé et adapté au.x projet.s envisagé.s
- Définir les différentes étapes de son/ses plan.s d'actions
- Explorer des pistes professionnelles (enquêtes sur le terrain, recherche documentaire auprès de branches professionnelles, investigations sur des sites spécialisés, recherches d'emploi et/ou formations, etc.).
- Se mettre en action

## **3 : la phase de conclusion**

Cette étape permet au bénéficiaire :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels et la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Lors de cette étape de conclusion, sous forme d'un entretien, **le consultant-coach remet au bénéficiaire un document de synthèse écrit** des résultats issus des deux premières phases qui comprend les éléments suivants :

- Les circonstances du bilan de compétences
- Un récapitulatif des attentes du bénéficiaire
- Ses aptitudes et compétences relatives à son évolution professionnelle
- Les informations utiles à la réalisation de son projet professionnel (plan d'action, formation, VAE, mobilité interne, externe, création d'entreprise...)





CAROLINE STEENBRUGGE CCF  
coaching - conseil - formation

*Document mis à jour le 15/10/2021*



[www.carolinesteenbruggeccf.fr](http://www.carolinesteenbruggeccf.fr)  
SASU-au capital social de 1000€ - RCS 849 053 970  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131801013 du préfet de la région PACA  
06 10 48 28 77 – [caroline.steenbrugge@gmail.com](mailto:caroline.steenbrugge@gmail.com)

